viendra au marché. Pour les soies, pas de prix à vous cotter, puisqu'il n'en vient pas encore.

EXTÉRIEUR.

Marseille, 1er Juin.

REVUE DE LA SEMAINE.

Sucres terrés. — Cet article continue à n'attirer qu'une faible attention sur notre place. Les provenances de Havane n'ont eu acheteurs que pour une centaine de caisses en deux ventes aux prix de fr. 26 r 27 les 50 kil. entrepôt.

Un lot de 55 caisses coucoumache a été réalisé à fr. 25.

Sucres raffinés. — La reprise d'affaires qui a eu lieu la semaine précédente ne s'est point soutenue; toutefois on a réalisé quelques diverses parties pour l'exportation sans variation notable dans les prix. On cote les produits d'entrepôt comme suit:

Entrepôt, les 50 k.			
Raffinés papier 7 o/o fr.	30	50	30 75
» nus	31	75	— —
» cassés.....	31	—	— —
» bâtardes.....	30	—	— —
» tapés	30	—	— —
» pilés.....	33	50	— —

Les raffinés à la consommation sont rares et en bonne tenue. Les pains nus se débouchent de fr. 81 à 81 50 et les bâtardes limitent de fr. 78 à 78 50.

Cafés. — Nous avons en de nouveau un marché presque nul pour cette denrée des colonies étrangères. Nous n'avons à signaler que des ventes de détail dans les différentes sortes. Les St-Iago ont eu le placement de 30 barriques à fr. 55 et de 19 barriques à fr. 65 les 50 kil. entrepôt.

Quelques ventes sur Brésil ont changé de mains à fr. 45 avec conditions, ainsi que 22 barriques Porto-Rico à fr. 60.

Cochenille. — Nous apprenons, depuis notre dernière revue, qu'il s'est traité environ 15 sacs des Canaries, qui ont été payés fr. 11 le kilog. escompte 14 o/o entrepôt.

Bois de Sainte-Marthe. — Le navire français *Union*, arrivé de la Nouvelle-Grenade, a introduit environ 180 tonneaux dont la vente s'est faite immédiatement à fr. 36 les 100 kilog. acquitté.

Bois de Campêche.— On nous a signalé la vente de 60 tonneaux Haïti, venus il y a quelque temps de Boston, par le navire anglais *Hope*, mais à des conditions qui nous sont inconnues.

Essence de térébenthine.— On continue à placer au détail à fr. 64 les 100 kilog ; à ce prix 30 barriques ont été réalisées.

Huiles d'olives à fabrique. — Parmi de quelques arrivages en qualités d'Algérie, cet article a éprouvé de la baisse, cette semaine, malgré les nouvelles de ce pays qui continuent à venir dans le même sens.

Graines oléagineuses.—La fabrication a fait encore quelques achats au commencement de cette semaine, mais elle paraît plus froide aujourd'hui. Les arachides qui étaient en retard sont bientôt arriver sur notre marché. Les derniers avis de la côte d'Afrique annonçaient sur un seul point 11 navires en mouvement, et une vingtaine environ sur les divers lieux d'embarquement. D'un autre côté, l'intérieur a répondu à la hausse des huiles par de la baisse sur les graines.

Les ventes de la semaine comportent 5,000 quint. arachide disponible et à livrer, à fr. 33, 650 quint. sésame d'Egypte disponible, fr. 38; 330 quint. de Syrie, fr. 47.

Huiles lampantes. — La position ne varie pas d'une manière sensible pour les lampantes en général. Les provenances de la Corse au débarquement se traitent par continuation à fr. 106 25 et celles en magasin à fr. 105 45 l'hectolitre.

Les lampantes de Tunisie débouchent pour la réexportation à fr. 75 l'hectolitre entrepôt; et pour la consommation, à fr. 106 25.

Aucune vente un peu marquante n'a eu lieu dans les premières qualités qui sont cotées 109 40.

Graisses. — Les achats continuent à s'opérer dans les suifs du pays dont environ 8 à 10,000 kilog., ont eu placement à fr. 47 50.

Il s'est fait en outre 3 à 4000 kilog d'Algérie, à fr. 47 75.

Les suifs d'Italie sans affaires demeurent cotés fr. 51 à 52, et les Russie, 52 à 53.

Blés. — La huitaine écoulée n'a pas amené de changement dans la situation du marché. Toute l'attention est portée aujourd'hui sur la récolte prochaine dont les résultats doivent bientôt fixer la position que les blés devront prendre sur notre place. En attendant, les affaires restent bornées à quelques ventes insignifiantes en disponible.

A livrer, il s'est traité 2,400 hectolitres bladette pour septembre, octobre et novembre, à fr. 29 50 les 160 litres à la consommation.

A l'entrepôt, il n'y a pas d'affaire connue depuis samedi dernier.

Soies. — Une grande stagnation règne dans cet article. Il y a absence d'arrivages et nullité d'affaires, car les ventes connues 1 c s'élèvent pas à plus de 25 balles en différentes sortes. Les cours demeurent stationnaires.

Cotons. — A l'exemple de tous les autres marchés cotonniers, le nôtre est demeuré dans le plus grand calme ; aussi, nous n'aurons à constater pour cette semaine que les mêmes ventes de 30 balles Georgie à fr. 85; 12 Souboujoie à fr. 75; 10 balles Naplouse à fr. 65 et 10 balles Idelep à fr. 60.

Laines. — Ces affaires constatées officiellement comportent 80 balles Tenez en suint à fr. 46; 31 balles refin Urdigria en suint à fr. 105 et 20 balles gris de Sfax, à fr. 112 50.

Liverpool, 23 Mai.

REVUE DE LA SEMAINE.

Coton. — Les nouvelles reçues d'Amérique lundi et mardi, ont donné, pendant ces deux jours, un marché plus de fermeté, mais mercredi il s'est manifesté un plus grand empressement à réaliser, et ce mouvement s'est continué jusqu'aujourd'hui à la clôture des affaires ; le cours s'est de nouveau abaissé de 3/8 d. et même il n'est fait des ventes avec une réduction plus forte. Cette baisse cependant porte moins sur les qualités fair et good des Etats-Unis qui sont très rares et se maintiennent relativement à de hauts prix.

Les Brésil et les Egypte se sont vendus à des prix en baisse, et le Surate a baissé de 1/8 et 1/4 d.

La totalité des ventes de la semaine est de 41,270 balles, sur lesquelles les spéculateurs ont pris 4,000 Etats-Unis, 500 Fernambouc et 1,000 Surate, achetées principalement au commencement de la semaine; et l'exportation a enlevé 2,500 Etats-Unis, Fernambouc et 500 Surate.

Voici le détail des ventes de la semaine avec le cours authentique:

363 b. Sea-Island.....	11	3/8	20 3/8
13200 » Upland, Georgie.....	4	5/8	6 1/2
3240 » Mobile, etc.....	4	3/4	6 1/4
21210 » New-Orléans.....	4	1/4	8 1/4
1140 » Fernambouc.....	6	7/8	8 7/8
290 » Bahia.....	7	3/8	7 3/4
900 » Maragnan.....	6	1/2	8 1/2
1220 » Egypte.....	6	3/8	8 1/2
5040 » Surate.....	2	1/2	4 3/4
470 » Madras.....	4	5/8	7 1/2
30 » Demerary.....	7	3/4	9 3/8
80 » Indes-Occidentales...	6	3/8	7 1/2
530 » Carthagène.....	3	3/8	9 3/8

Odessa, le 6 Juin.

QUANTITÉ APPROXIMATIVE DU DÉPÔT DE GRAINS SUR LA PLACE D'ODESSA.

Blé tendre.....			408,000	tch.
Blé dur.....			15,000	»
Maïs.....			8,000	»
Seigle.....			15,000	»
Avoine.....			15,000	»
Orge.....			2,500	»
Graine de lin . . .			1,500	»

PRIX COURANT DES ARTICLES D'EXPORTATION.

		r.	c.
Blé tendre,	1ère qualité	5 71	6 —
»	2ème »	5 14	5 42
»	3ème »	4 57	4 85
» dur,	1ère »	5 14	5 42
»	2ème »	4 71	4 85
»	3ème »	4 28	4 57
Maïs.....		3 14	3 57
Seigle		3 14	3 42
Orge.....		2 85	3 14
Avoine.....		2 57	2 85
Graine de lin . . .		7 71	8 28
Laine ord. en suint.	le pd.	2 22	2 28
» lavée . . .	»	5 14	5 29
» tsigaïe . . .	»	3 43	3 58
» lavée . . .	»	8 28	8 86
» Mérinos . . .	»	5 14	6 —
» lavée . . .	»	18 28	18 58
Suif jaune.	»	3 —	3 10

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 13 juin.

ODESSA. Bateau à vapeur russe, *Crimée*, cap. Baronowski, march. div. groups et passagers.

Nous des passagers :

MM. Alexandre Magula, anglais.— Spiridion Minotto, anglais.— Auguste Vaucher, suisse.— Mme Jeanne Fréchet, française.— Mme Hyacinthe Moisy, capitaine français.— Adolphe Jansberg, professeur autrichien.— Drago Catarich, négociant, autrichien.— Mme Maria Moscowitz, autrichienne.

Du 15 juin.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur ott. *Vacitatu-Tidjaret*, c. Bianchi, march. div. gr. et passagers.

TRIESTE. Bateau à vapeur autr. *Germania*, cap. A. Bellen, march. diverses, gr. et passagers.

TRIESTE. Bateau à vapeur aut. *Elleno*, cap. A. Grubisich, avec march. div. gr. et passagers.

Du 17 juin.

GALATZ. Bateau à vap. autr. *Conte-Kolowrat*, c. M. Astolfi, avec march. div. groups et passagers.

Nous des passagers, arrivés par le bateau de Galatz et celui de Trieste:

MM. Goulouh Giergevich, marchand, serbe.— Parsch Abraham, horloger, moldave.— Jean Cimos, voyageur, moldave.— Diamandi Abramson, marchand, valaque.— Jean Alex on, marchand, valaque.— Yerasimo Cavadia Zamorello, marin, anglais.— D. Papa Alexandri, marin anglais.— Wilhelm Lammers, holstenois, — Robert Fordmann, holstenois.— Carl-Henry-Wilhelm, holstenois.— Joseph Wegner, autri hien.— Domenico Yasigi, autrichien.— Carasim Gigaevine, marchand, russe. — Abramoff Zinis, marchand, russe.— Hogos Goghinow, marchand, russe.— Stavro Hahomaki, marchand, hell.— Evangouli Leka, hell.— Cosma Petri, hell.— Antonio Panayotides, propriétaire hell.— Demétrius Sakelario, hell.— Mme Catherine Saint-Vitalis, baronne des Villes Anséatiques.— Mme Susanne Von Domotow, autrichienne.— Mlle Annette Bogojevich, prussienne.

DÉPARTS du 15 juin.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottom. *Saoumn-Bahri*, c. P. Antoine, march. div. gr. et passagers.

BEYROUTH. Bateau à vapeur autr. *Schild*, cap. F. Gilibert, march. diverses, groups et passagers.

MARSEILLE. Bateau à vapeur fr. *Scamandre*, cap. Fortin, marchand. div. gr. et passagers.

Du 16 juin.

ODESSA. Bateau à vapeur russe, *Odessa*, cap. Stavraki, avec march. div. gr. et passagers.

Du 17 juin.

GALATZ. Bateau à vap. autr. *Conte-Stürmer*, cap. G. Poirel, avec march. div. gr. et passagers.

LIVERPOOL. Bateau à vapeur anglais, *Astrologer*, cap. J. Mitchell, chargé de march. diverses, groups et passagers.

Du 18 juin.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Stadium*, cap. M. Ballovich, march. div. gr. et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 14 juin.

Tamarova.	*A. Nicolaos*,	P. Foces,	blé, à ordre.
Ismail.	*A. Nicolaos*,	M. Pinas,	maïs, à ordre.
Ibraïl.	*A. Spiridonas*,	P. Yorgali,	maïs, à ordre.
»	*Ermis*,	D. Naesti,	blé, à ordre.
»	*A. Spiridonas*,	A. Cazzulieri,	douv. Sekiari.
»	*Nicos*,	Z. Carali,	maïs, Pedemo.
»	*A. Nicolaos*,	D. Grafia,	blé, à ordre.
»	*Margaro*,	D. Arghisi,	blé, Skiissi.
»	*Athina*,	G. Locca,	maïs, à ordre.
»	*A. Nicolaos*,	E. Kinikali,	maïs, Sekiari.
»	*Evangelistria*,	N. Bazzota,	douv. aucun.
»	*A. Ecaterini*,	D. Gregorio,	maïs, Rodoc.
»	*Ingenious*,	A. Mistaivich,	maïs Parrisi.
»	*Thamis*,	E. Vamba,	maïs, à ordre.
»	*P. S. Coburg*,	T. Harrison,	maïs, à ordre.
»	*Antonio*,	J. Ferrari,	maïs, Albini.
»	*James*,	T. Preston,	maïs, à ordre.
»	*Angheliina*,	C. Tagliapietra,	maïs, à ordre.
»	*Elias*,	J. Perris,	maïs, Hrissol.
»	*Ligure*,	G. Licet,	maïs, à ordre.
»	*Hamias*,	G. Kaloyani,	blé, à ordre.
»	*Sotos*,	A. Scaramizzi,	maïs, à ordre.
»	*Cleanie*,	N. Rallias,	maïs, à ordre.
»	*Elena*,	F. Pitas,	maïs, Aghel.
»	*A. Yorghios*,	A. Marioti,	maïs, Carali.
»	*Europa*,	D. Ballouzzi,	maïs, à ordre.
Galatz.	*Prudente*,	F. Kitsas,	maïs, Alibini.
»	*Giuseppina*,	F. Cevasco,	maïs, Dodero.
»	*Mornington*,	T. Burdon,	maïs, à ordre.
»	*Queen*,	W. Watson,	maïs, à ordre.
»	*Melock*,	E. Redrich,	maïs, à ordre.
»	*Eugenio*,	G. Dodero,	maïs, à ordre.
»	*Oberon*,	E. Bosthin,	seigle, à ordre.
»	*Sofiotes*,	G. Sgrigli,	maïs, à ordre.
»	*Ugo*.	T. Sanparich,	maïs, à ordre.
»	*Catherine*,	H. Dastous,	maïs, Decosi.
»	*Stefano*,	C. Stefano,	blé, Bezzolese.
Kustendjé.	*Costanza*,	J. Hristoulis,	maïs, à ordre.
Kerson.	*Meléda*,	S. Gorsiglia,	bois de construc.
Varna.	*Semiramis*,	D. Ballas,	douv. Varnali.
Troon.	*Caste*,	Radoslavich,	ch. d. t. Inevc.
Gibraltar.	*Catherine*,	A. Loucouts,	lest, Delta.
Jaffa.	*Alexandro*,	N. Bozzano,	orge, Sangelog.
Syra.	*A Paraschos*,	M. Pappetro,	tuiles, à ord.
Chio.	*Mosca*,	G. Salaba,	m. div. Cocali.
Schio.	*Romolo*,	A. Soppa,	lest, Trancich.

Du 15 juin.

Odessa.	*Mary Mathew*,	S. Hatfield,	blé, à ordre.
Ismail.	*Amphitriti*,	G. Vurlia,	blé, Marcarolf.
Ibraïl.	*Evangelistria*,	V. Kalogheros,	maïs, à ordre.
»	*Elias*,	C. Zarnis,	maïs, Argenti.
Galatz.	*Federigo I.*,	F. Salerno,	maïs, Dodero.
»	*Sofia*,	J. Robin,	maïs, à ordre.
»	*Lebot*,	L. Grand,	blé, à ordre.
Taganrok.	*Anthaine*,	A. Picoli,	blé, Crisovel.
Varna.	*Stella*,	E. Ingiusi,	blé, Svorono.

Du 16 juin.

Odessa.	*Giobertì*,	P. Parodi,	blé, à ordre.
»	*B. Famiglia*,	G. Dallorso,	blé, à ordre.
»	*Mary*,	W. Bethune,	sel, à ordre.
Tamarova.	*Pandolfino*,	G. Filiskopolo,	blé, à ordre.
»	*Allah Kerim*,	G. Leccas,	blé, Ing'essi,
Missevria.	*A. Nicolaos*,	M. Scandeli,	bois, à ordre.
Ibraïla.	*A. Nicolaos*,	Y. Ziguris,	maïs, à ordre.
»	*Pandolfino*,	E. Andrico,	maïs, à ordre.
»	*Leucadia*,	S. Aroni,	huile, Vallian.
»	*A. Nicolaos*,	J. Orlando,	maïs, Dimo.
»	*Ecator*,	Y. Papamihali,	maïs, à ordre.
Taganrok.	*Elias*,	A. Patrikis,	blé, Zino.
»	*Lebot*,	G. Kiosas,	blé, Bertolese.
»	*Patrii*,	F. Filippo,	blé, Stefanov.
»	*Tre Fratelli*,	A. Comhtzi,	blé, Balliano
»	*Amphitrite*,	D. Andrea,	gr. de lin. or
Kertch.	*Erimenal*,	J. Baker,	gr. de lin. or.
»	*Aspasia*,	G. Verghoti,	blé, Balsano,
Sira.	*Appolon*,	J. E. Berrin,	lest, à ordre.
Hydra.	*Fra Hydra*,	D. Tsabella,	lest, à ordre.
Galatz.	*Venus*,	N. Bell,	maïs, à ordre.

Du 17 juin.

Odessa.	*Washington*,	A. Copola,	blé, à ordre.
Ibraïl.	*Fernando*,	A. Raoski,	maïs, Andreoli.
Berdjansk.	*Fiumano*,	G. Raitchik,	blé, à ordre.
Syra.	*Poïvion*,	M. Capsocolo,	orge, Zacarof.
»	*Asiminia*,	D. Calari,	ch. d. t. Delta.

Du 18 juin.

Taganrok.	*Nicolaos*,	Y. Michel,	blé, à ordre.
»	*Toscinthe*,	G. Iconomo,	blé, Zaccaroff.
»	*Minuto*,	A. Cafflero,	blé, Ralli.
Galatz.	*Cristomenis*,	N. Cosmas,	blé, Papadoff.
»	*Leonidas*,	T. Anghelì,	maïs, Sech'ari.
Chio.	*Ermis*,	D. Rahas,	olives, à ord.

DÉPARTS du 13 juin.

Cork ou Fal.	*S. Giovanni*,	T. Ventura,	mais.
Falmouth.	*Margherita*,	T. Cafiero,	gr. de lin.
Queenstown.	*Regina*,	D. Creighead,	mais.
»	*Marcha Ellen*,	J. Petrie,	mais.
»	*John et Anne*,	G. Goodchild,	mais.
Watterford.	*Glide*,	P. Galgrya,	mais.
Gênes.	*Nuo Soccorso*,	B. Raffo,	blé.
Trieste.	*Tomaso*,	M. Vidali,	mais.
Smyrne.	*Nicola*,	C. Mavrogyalo,	blé.
Chio.	*Theotocos*,	D. Pitti,	blé.
Galatz.	*Vienna*,	C. Craig,	en lest.
»	*Giulia*,	G. Loeich,	m. div.
»	*David Grant*,	W. Colbert,	en lest.
»	*Sirocco*,	J. Banks,	en lest.
Ismail.	*Isabella*,	W. Graham,	en lest.

Du 14 juin.

Cork ou Fal.	*Antonio*,	G B. Ferrari,	mais.
»	*Sea Nymph*,	Grandwater,	mais.
»	*Isola*,	G Moreglia,	mais.
Londres.	*Oberon*,	C Bothen,	suif et peaux.
Queenstown.	*Mornington*,	T. Burdon,	mais.
»	*Embrin*,	W. Jones,	mais.
»	*Wards*,	J. Tunglay,	mais.
Falmouth.	*Augusto*,	Monaldi,	mais.
»	*Giuseppina*,	F. Cevasco,	mais.
»	*Ligure*,	E. Licetti,	mais.
»	*Tricolo*,	G. Sciaccaluga,	blé.
»	*Stefano*,	C Schiaffino,	blé.
Malte.	*Caterina*,	C. Deiana,	mais.
Marseille.	*Parodi*,	G. Dogliolo,	blé.
»	*Evangelistria*,	Y. Kalinos,	blé.
Livourne.	*Hydra*,	Y. Sotiri,	blé.
»	*Prudente*,	T. Chiesa,	blé.
Sauvoun.	*Trionfo*,	S. Battista,	en lest.
La Caval.	*Mikali*,	A. Milas,	en lest.
Ibraïla.	*Indifferente*,	P. Tomich,	en lest.
Danube.	*Fosilin*,	L. Pepes,	en lest.
»	*P Mirtidoitissa*,	P. Eucavalas,	en lest.
Kertch.	*G. Helen*,	M. Millin,	en lest.
Galatz.	*Isabella*,	J. Bell,	en lest.

Du 15 juin.

Cork ou Fal.	*Pide Saxe C.*,	T. Harbeson,	mais.
New-Ross.	*Rosa*,	G. Pitto,	blé.
Livourne.	*Marietta*,	Tomanovich,	blé.

Du 16 juin.

Cork ou Fal.	*Frederico I.*,	T. Manchesse,	mais.
Queenstown.	*Baby*,	W Beath,	mais.
»	*Mary Masiew*,	S. Hatfield,	blé.
Gênes.	*Giobertì*,	P. Parodi,	blé.
»	*B. Famiglia*,	G. Dallorso,	blé.
»	*Leone*,	G. Chouzzi,	blé.
Taganrok.	*Mitro*,	G. Scopinich,	en lest.
Danube.	*Thessalia*,	P. Pirpiris,	en lest.
»	*Speranza*,	C. Galeni,	blé.

Du 17 juin.

Trieste.	*Marigho*,	M Ghizes,	mais.
»	*A. Nicolaos*,	Y. Ziguri,	mais.
»	*Nizza*,	Z. Cerulis,	mais.
Mer-Blanche.	*Alexandro*,	D. Avanitis,	blé.
Mattin.	*Calioje*,	A. Mavi,	sel.
Danube.	*S. Adelfi*,	A. Pasai,	sel.
»	*Socrato*,	A. Cavurio,	en lest.
»	*Yeni*,	A. Anthanali,	en lest.
»	*M. Cuñara*,	G. Condari,	sel.

Du 18 juin.

Malte.	*Elena*,	A. Patrichio,	blé.
Lipsada,	*Epaminondas*,	V. Manioti,	en lest
Metélin.	*Costanza*,	Y. Dessoulis,	mais.
Mer-Noire.	*Aneiomia*,	Y. Fessoglias,	en lest.
Galatz.	*Isabella*,	G. Spenser,	en lest.
Danube.	*Pepina*,	C. Zavoyani,	en lest.
»	*Evangelistria*,	P. Scastaire,	en lest.
»	*Elpis*,	A. Pepes,	en lest.
»	*Etchia*,	V. Goulandris,	en lest.
Varna.	*Dhio Adhelfi*,	N. Anghelis,	en lest.

ANNONCES.

CANCELLERIA DELL'I. E R. LEGAZIONE DI TOSCANA IN COSTANTINOPOLI.

Fallimento del Sr Moisè Vita Piperno.

Mediante giudicato in data di oggi 5 giugno 1851, quest'I. e R. Legazione di Toscana ha dichiarato in istato di fallita, di cui l'apertura è stata provvisoriamente fissata alla medesima data, il Sr Moisè Vita Piperno, mentre tuttavolta stabilito in questa capitale, ordinato l'affissione e l'inserzione nei giornali, l'apposizione de'Sigilli al magazzino, ed al domicilio del fallito, l'arresto della di lui persona, nominato il Sr Pietro Parrini a giudice commissario del fallimento, ed a sindici provvisori i S^ri Vittorio Sonnino, e Samuel Benadì, ordinato in fine l'esecuzione provisoria.

Costantinopoli, addì 5 giugno 1851.

Per estratto.

Il Cancelliere dell'I. e R. Legazione di Toscana,

Barone T. de TESTA. (102)

CORNICHES DORÉES pour Tableaux et miroirs chez NICOLAS POMENICH, le plus ancien encadreur de la capitale, Rue de Péra, vis-à vis de la mosquée *Chaucoulou-Djami*, en sous de la Téké. (66)

Avis.

Mme TEUNÉ à l'honneur d'annoncer que depuis le premier avril elle a établi une table d'hôte, pour déjeuner de 10 h. à midi et dîner à 7 heures précises. On reçoit des abonnements au mois à 500 P. pour déjeuner et dîner, 360 P. pour dîner seul et 200 P. pour déjeuner seul.

Dînés et soupés de commande. (59)

SURDITÉ.

NOUVELLE DÉCOUVERTE PORTE-VOIX EN MINIATURE, D'ABRAHAM.

Cet instrument surpasse en efficacité tout ce qui a jamais été produit pour le soulagement de cette infirmité. Modelé sur l'oreille et imperceptible, n'ayant qu'un centimètre de diamètre, ce petit objet agit néanmoins si puissamment sur l'ouïe que l'organe le plus défectueux reprend ses fonctions. Les personnes jouissent d'une conversation générale, et le bourdonnement ordinairement sonti disparaît entièrement.

En somme, cette découverte offre tous les avantages possibles relatifs à cette terrible maladie. Les instrumens peuvent être envoyés, n'importe la distance, avec leur étui et les instructions imprimées et une foule d'attestations sur leur efficacité à 15 fr. pour la première argent, 20 fr. pour la paire en vermeil, et 30 fr. en or.

S'adresser (franco) à M. ABRAHAM, à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Et à Constantinople, au Bureau de l'Administration du Journal où les PROSPECTUS sont délivrés GRATIS et où le premier DÉPÔT est arrivé.

Dépôt à Smyrne au Cabinet Littéraire, près de Barbaresque-Khan. (62)

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES, A L'USAGE DE LA PHARMACIE ET DES ARTS, CHEZ **M.-B. LODERMANN.**

VENTE en gros et en détail, payement en monnaie métallique, réduction sur le prix courant de 5 o/o pour le détail, et en proportion plus grande pour la vente en gros.

DÉPOT à Galata, à Zingirli-Khan.

Tous nos produits lecaux contre des produits étrangers et vente en commission. Prospectus et prix courans gratuits.

VÉRITABLE POUDRE DE PERSE,

(Pyrethrum Caucasicum)

Approuvée pour détruire les insectes importuns et surtout les puces, punaises, etc. (53)

EXPOSITION DE LONDRES.

LE PALAIS DE CRISTAL

JOURNAL FRANÇAIS ILLUSTRÉ DE L'EXPOSITION DE 1831.

Rédigé par un comité européen à Londres.

Ce journal, qui paraît une fois par semaine *pendant toute la durée de l'Exposition*, format de l'*Illustration française*, est exclusivement consacré à la défense des intérêts des fabricants du continent ; il reproduira, par de nombreux dessins gravés par les plus habiles artistes, tout ce que cette grande Exposition offrira d'intéressant.

Un abonnement à ce journal pourra remplacer le voyage de Londres pour les personnes que leurs affaires retiendraient chez elles. La collection des numéros formera un beau volume illustré, qui sera le miroir fidèle de cette mémorable exhibition.

PRIX DE L'ABONNEMENT: **25 FR. POUR LA DURÉE DE L'EXPOSITION.**

On s'abonne en envoyant *(franco)* un bon de la poste

A Paris, chez BERNARD, commissionnaire, rue Vivienne, 9.

Et à Constantinople, au Bureau du Journal, qui recevra toutes les communications que ceux-ci devront faire au *Palais de Cristal*, les exposants de notre pays, et qui seront toujours bien accueillies par le comité de la rédaction.

LE PREMIER NUMÉRO EST EN VENTE. (106)

CAISSE PATERNELLE.

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES MUTUELLES SUR LA VIE HUMAINE,

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU 9 SEPTEMBRE 1841 ET DÉCRET DU 19 MARS 1850.

ÉTABLIE A PARIS, RUE RICHELIEU, N° 110.

SOUSCRIPTIONS RECEVILLIES. **CAPITAL SOCIAL.** CAPITAUX ENCAISSÉS.

FRANCS 80,000,000. **FRANCS QUATRE MILLIONS.** FRANCS 31,000,000.

L'ADMINISTRATION EST REPRÉSENTÉE

A CONSTANTINOPLE PAR **M. MAURICE FRÉDÉRICI.**

A SMYRNE **M. LOUIS BÔ**

Le but de l'institution de la Caisse Paternelle peut se résumer en ces termes :

Formation d'associations pour le versement en commun de fonds qui, places pendant un certain temps en rentes sur l'état, et augmentées des intérêts qu'ils ont produits sont partagés, à l'époque ou aux époques déterminées par le contrat d'assurance, entre les assurés survivans ou les personnes qui ont souscrit sur leur tête, à proportion des profit ainsi des parts afférentes aux assurés décédés.

Le dividende à espérer dépend :

1° Du chiffre du capital versé, combiné avec les époques des versemens et les chances de mortalité qu'on a courues;

2° De la durée de l'engagement;

3° De l'importance des sommes acquises aux survivans par les décès des co-assurés.

ASSOCIATION DOTALE.

L'association dotale est celle dans laquelle les enfans peuvent entrer jusque dans leur dixième année. La durée de ce mode d'association est de 21 ans à partir de l'année de la naissance. Tous ceux des enfants assurés qui sont nés dans la même année font partie de la même association. Les fonds et intérêts sont, après l'expiration de la 21e année, partagés entre les seuls enfans survivans ou les personnes qui ont souscrit sur leurs têtes.

Il est impossible d'apprécier à l'avance les bénéfices à retirer : mais on calcule, d'après les probabilités des chances de la vie, qu'un père qui verserait 100 francs par an, pourrait espérer d'offrir à son enfant, au bout de 21 ans, une dot de dix mille francs avec possibilité d'arriver jusqu'à vingt mille francs.

ASSOCIATION GÉNÉRALE.

L'association générale est celle à laquelle les personnes de tout âge et de tout sexe peuvent prendre part. Le temps de l'engagement et le montant de la mise sont facultatifs, toutefois on ne peut s'engager pour moins de 5 ans ni payer moins de cent francs. Le partage des fonds et intérêts a lieu à l'époque fixée par le contrat. Le bénéfice à espérer et de 2 à 10 fois la mise.

Ainsi la part de chaque intéressé dans ces modes d'association peut s'élever à plus du décuple du montant de sa mise, sans que jamais, hors le cas de mort, on soit exposé à perdre le capital versé. Il y a de plus certitude de recevoir les intérêts capitalisés de 6 mois en 6 mois, à moins d'inexactitude entraînant la déchéance prévue par le statuts.

CONTRE-ASSURANCES

DES SOMMES ENGAGÉES DANS LES ASSOCIATIONS MUTUELLES.

Les contre-assurances ont pour résultat de garantir la conservation du capital de l'assuré ; ainsi s'il est l'un des survivans de son association, il restituera son capital, ses intérêts et tous les bénéfices de l'association ; si, au contraire, il meurt avant le terme de la société, ses héritiers seront certains de recevoir dans ce cas, son capital.

Au moyen de cette combinaison, chaque souscripteur s'affranchit de toutes les chances défavorables qu'il aurait à supporter en cas de décès de l'assuré, sans diminuer sensiblement les bénéfices qu'il doit recueillir au jour de la répartition, si cet assuré existe à cette époque.

On peut même comprendre dans la contre-assurance le montant des frais de gestion payés au moment de la souscription ; mais on ne peut y faire entrer ni les intérêts des fonds versés, ni le bénéfice presumé de la mutualité.

Ces capitaux représentent que la contre-assurance qui, dans tous les cas, donne le moyen de conserver le capital, est le véritable complement de l'association.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Les mises sociales sont fournies en un seul versement ou en versements annuels.

On peut souscrire, soit sur sa propre tête et à son profit, soit sur la tête et au profit d'un tiers.

On ne peut retirer son capital avant le terme fixé par le contrat.

La Caisse Paternelle est placée sous le contrôle permanent d'une commission spéciale dont les membres sont nommes par le gouvernement.

Les fonds versés sont immédiatement convertis en rentes sur l'état dont les titres sont rédigés de telle sorte que l'administration ne peut en disposer avant l'époque fixée pour la liquidation de chaque association.

Droit de direction. Le souscripteur en signant sa police verse une fois pour toutes un droit de 3 p. c. sur la totalité de la mise.

Les contrats passés en quelqu'autre ville que ce soit des états du Levant, peuvent souscrire aux diverses associations formées par la Caisse Paternelle, en envoyant leur procuration à un de leurs correspondants à Constantinople et à Smyrne, ainsi que l'acte de naissance de l'assuré, légalisé par une autorité française. (18)

ON DEMANDE A LOUER une maison, dont le loyer ne dépasserait pas 7 à 8,000 piastres, dans le quatier de Péra à partir du Téké jusqu'au Théâtre, soit dans la grande rue, soit dans les ruelles qui y aboutissent. On peut faire les offres au bureau du Journal. (105)

A VENDRE Une belle calèche sur ressorts anglais, ouverte ou fermée à volonté ; un léger phaeton pour un ou deux chevaux, avec ou sans siège, une paire de harnais.

S'adresser à M. Wick, libraire, au Téké de Péra, ou au bureau du journal. (107)

TERRAIN A VENDRE A l'île de Prinkipo, ayant 5075 pics carrés de superficie, situation magnifique pour la vue, à côté de l'ancienne maison Van Lennep. S'adresser pour traiter l'achat et pour renseignemens au bureau du Journal. (104)

VIN DE SALSEPAREILLE

DU DOCTEUR CH. ALBERT,

Médecin de la Faculté de Paris, professeur, Membre de plusieurs sociétés savantes, etc.

Ce vin, dont le succès ne se démentit pas à toutes les épreuves chimiques, pharmaceutiques et médicales, le docteur Albert a reconnu que cette plante, préparée au vin de Calabre par des procédés qui lui sont propres, et auxquels il n'est parvenu qu'après des recherches longues et dispendieuses, jouissait d'une efficacité supérieure à tous les moyens employés jusqu'à ce jour contre les affections syphilitiques. Des expériences multipliées faites par un grand nombre de médecins à l'aide de cette préparation, dans des affections opiniâtres, et qui malgré les traitements les plus vantés avaient épuisé les forces des malades et les avaient conduits aux portes du tombeau, ont été couronnées d'un plein succès.

Dépôt chez M. A. CALLEJA, Pharmacien, à Péra et à Constantinople.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE, ÉCHO DE L'ORIENT.